

## **Profession de foi des listes soutenues par le CLUB EEA**

61ème section (Génie Informatique, Automatique et Traitement du Signal)

Le Club EEA est une association indépendante, lieu d'échange et de travail, véritable réseau social professionnel. Il regroupe des enseignants et des chercheurs qui coordonnent leurs efforts pour la promotion et le développement de nos disciplines dans le respect de l'éthique universitaire et avec la conscience de tous les enjeux de notre époque. Il est attentif à l'évolution du métier d'enseignant-chercheur et favorise l'accueil et l'intégration des nouveaux collègues lors de la journée des nouveaux nommés.

Les listes des deux collèges A et B soutenues par le Club EEA ont été constituées selon une procédure adoptée par son Conseil d'Administration et rendue publique sur son site web. Elles ont été élaborées en concertation avec les groupes d'animation de la recherche scientifique nationale œuvrant dans nos domaines (Signal et Image, Automatique et Productique, Robotique, Architecture des systèmes). Elles ont été adoptées par un vote des membres cotisants du Club EEA, lors de l'AG du 23 juin 2023. Au-delà des critères géographiques ou thématiques et de la participation aux grands réseaux nationaux de recherche, ces listes sont aussi représentatives de la diversité des situations (universités, sites délocalisés, écoles d'ingénieurs, IUT...).

Depuis 2021, la LPR amplifie le rôle du CNU en matière de qualifications aux emplois de Maîtres de Conférences et Professeurs, d'avancement de grade sur contingent national (50% du contingent total), promotion interne (repyramidage), suivi de carrière, composante individuelle du RIPEC et CRCT. Le pouvoir renforcé du CNU confère à ses membres une lourde responsabilité et ils devront prendre des décisions équitables et irréfutables sur les plans de l'éthique et des critères utilisés.

Le Club EEA reste attaché

- à l'implication du CNU dans les procédures de qualification et d'avancement de grade ;
- au suivi de carrière quinquennal désormais généralisé à tous les enseignants-chercheurs et mené au niveau national par les pairs dans un but réellement constructif pour faire reconnaître l'ensemble de nos missions.

Le Club EEA continuera à être attentif aux rôles que doit jouer le CNU dans les nouveaux dispositifs de congés et primes proposés aux enseignants-chercheurs, comme par exemple lors de son implication dans la transformation de la PEDR en composante individuelle du RIPEC.

Les membres de ces listes s'engagent à mettre en application les principes fondamentaux que sont :

- - l'indépendance, avec la prise en compte des seuls critères professionnels et scientifiques ;
- - la continuité et la cohérence des décisions prises en sessions et la recherche de consensus avant le vote ;
- - la transparence et la clarté, en diffusant largement les critères utilisés par la section lors des qualifications, des promotions internes et des avancements de grade, des primes et du suivi de carrière. Ces critères prendront en compte l'ensemble des activités des candidats au travers de la formation, la recherche sous toutes ses formes, la valorisation et les responsabilités collectives ;
- - l'analyse approfondie des dossiers au-delà des seuls indicateurs (bibliométriques...).

Les élus seront à l'écoute et au service de tous les collègues, pour les conseiller, les aider et les accompagner. Ils s'engagent aussi à rendre compte des sessions, dans le respect de la déontologie.

En cette période de profonde mutation de l'ESR, il nous paraît important de consolider notre position dans les instances nationales. Il convient de défendre les valeurs garantes d'un service public de qualité et mettre à profit les différentes missions pour réaliser de réelles avancées dans nos formations et nos laboratoires de recherche.

Soucieux d'éviter les conflits d'intérêt, les membres des listes soutenues par le Club EEA élus au bureau de la section, s'engagent à ne pas candidater à l'avancement de grade sur le contingent national durant leur mandature.

Voter pour les listes soutenues par le Club EEA, c'est garantir

**un fonctionnement transparent, responsable et éthique, où la pluralité des situations est prise en considération pour une équité des décisions.**

Plus vos suffrages seront nombreux, plus l'équilibre géographique et thématique des listes sera respecté.

C'est sur ces objectifs clairs que l'ensemble des candidats et le Club EEA sollicitent vos suffrages.

**Votez et faites voter pour les listes soutenues par le Club EEA**